Service de pompes funèbres pour animaux

Les pompes funèbres dédiées aux animaux commencent peu à peu à se développer en France. Bien qu’on compte sur les doigts de la main ces agences un peu particulières, ce service est largement répandu aux Etats-Unis et tend à se développer sur le territoire français.

**Quel est le bénéfice de ces pompes funèbres ?**

Il est vrai qu’on a souvent l’habitude de faire appel à un équarisseur ou confier la dépouille à un vétérinaire, mais il est aussi très courant d’enterrer son compagnon au fond du jardin. Toutefois, l’inhumation d’un animal, tout comme pour celle d’un humain, est très encadré.

Les pompes funèbres pour animaux permettent d’éviter toutes ces contraintes tout en étant accompagné par un professionnel qui apportera soutien et réconfort au maître. Les vétérinaires n’ont pas le temps d’accorder du temps aux personnes qui viennent de perdre leur petit être cher en raison d’un grand nombre de malade attendant en salle d’attente. Les pompes funèbres ont le temps d’accorder du temps à la personne qui vient de perdre son animal. Ce service permet d’apporter compassion et générosité à cette dernière pour lui permettre de faire son deuil.

**Quelles prestations proposent-elles ?**

Les pompes funèbres pour animaux proposent de prendre en charge votre compagnon directement chez vous ou chez votre vétérinaire. Elles se chargent ensuite du transport que ce soit jusqu’à l’agence ou directement sur le lieu d’inhumation ou de crémation.

Le conseiller peut également lui prodiguer des soins si vous en faites la demande. Généralement, une salle de recueillement est mise à la disposition des personnes qui souhaitent se prendre le temps de dire adieu à leur compagnon.

**Nature de l’enterrement : quelles sont les possibilités ?**

Inhumation

Deux possibilités s’offrent à vous : inhumation en terrain privé ou inhumation dans un cimetière animalier

L’inhumation en terrain privé est soumise à certaines réglementations :

Votre animal doit être enterré 35 mètre minimum d’un lieu d’habitation ou d’un point d’eau

Il doit être enterré à 1mètre 20 de profondeur minimum

Le corps doit être recouvert de chaux vive

Votre animal doit faire moins de 40 kilos

En Ile-de-France, il existe deux cimetières animaliers à Asnières-sur-Seine et à Villepinte. Les pompes funèbres proposent de prendre en charge toutes les démarches. Elles ont également un grand choix de cercueils, monuments funéraires et plaques commémoratives. Elles pourront également réaliser l’inhumation en pleine terre ou en caveau.

Crémation

Vous pouvez choisir entre l’incinération individuelle ou collective

Individuelle

Si vous souhaitez récupérer les cendres de votre animal, vous devez opter pour l’incinération individuelle bien qu’elle soit plus coûteuse (250 euros environ pour un chat et 300 euros pour un petit chien). Les cendres vont sont ensuite remises en main propre. Vous avez ensuite la possibilité d’inhumer les cendres chez vous sans restriction particulière ou dans un cimetière animalier.

Collective

Votre compagnon est incinéré avec d’autres animaux. Dans ce cas, vous ne pourrez pas récupérer les cendres mais le centre de crémation peut s’occuper de la dispersion des cendres sur un terrain adapté.

Coût des services de pompes funèbres pour animaux

Entre 200 et 300 euros + coût de la crémation ou de l’inhumation + coût du monument (optionnel)